



Fédération
des comités de parents
du Québec

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF
TENUE LE 18 MARS 2017 À SAINT-EUSTACHE
(CENTRE ADMIN. CSSMI)**

Étaient présents : M^{me} Nathalie Dorais-Pagé
M. Gaétan Gagnon
M^{me} Lyne Guérin
M^{me} Corinne Payne
M. Kevin Roy
M. Marc Patrick Roy
M^{me} Marie-Hélène Talon

M^{me} Lyne Deschamps LL.B. M. Sc., conseillère cadre
M. Jean-François Gilbert, directeur général

Absences motivées : M. Jean Cormier
M^{me} Jacinthe Malo
M. Daniel Zigby

Le samedi 18 mars 2017

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance sous la présidence de M^{me} Corinne Payne.

Le secrétaire d'assemblée enregistre les présences. Le quorum ayant été constaté, la séance est déclarée légalement constituée. Il est 8 h 40.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal
 - 3.1 De la séance du Comité exécutif du 21 janvier 2017
 - 3.2 Suivi aux procès-verbaux
4. Vie associative – Les instances de la Fédération
 - 4.1 Colloque 2017 – Suivis
 - 4.2 Conseil général février 2017 – Évaluations
 - 4.3 Conseil général avril 2017 – Scénario
 - 4.4 Formations régionales – Suivis
5. Siège social
 - 5.1 Rapport de la direction générale
 - 5.1.1 Registre des demandes médias
 - 5.1.2 Registre du courrier entrant
 - 5.1.3 Registre des demandes de services-conseils

- 5.1.4 Registre des demandes de formations
- 5.2 Planification stratégique
 - 5.2.1 Plan d'action 2017-2018 – Processus
- 5.3 Ressources humaines
 - 5.3.1 Suivis administratifs
- 5.4 Ressources financières
 - 5.4.1 État des résultats au 31 janvier 2017 – Modifié
- 5.5 Politique de remboursement des dépenses de fonction – Précisions - Reporté
- 5.6 Politique de formation – Révision
- 5.7 Politique d'approvisionnement en biens et services – Révision – Reporté
- 5.8 Contrat CNW – Reconduction
- 6. Relations et partenariats
 - 6.1 Rapport de la Présidente
 - 6.1.1 Rapport d'activités et de représentation
 - 6.1.2 Processus d'évaluation du personnel cadre – Suivi
 - 6.2 Rapport de la Conseillère cadre
 - 6.2.1 Rapport d'activités et de représentation
 - 6.2.2 Demande de financement – *Service 1 800*
 - 6.2.3 Colloque 2017 – Représentant parents
 - 6.2.4 Éducation à la sexualité
 - 6.2.5 Sommet pour la petite enfance – Ajouté
 - 6.2.6 Avis sur le cours d'éducation financière – Ajouté
 - 6.2.7 Protecteur de l'élève – Ajouté
 - 6.2.8 Sorties culturelles en milieu scolaire – Ajouté
 - 6.2.9 Avis – Intervention éducative précoce pour les enfants de 4 ans – Ajouté
 - 6.3 Rapports de délégations
 - 6.3.1 Réseau pour un Québec Famille (RQF)
 - 6.3.2 Réseau Carrefour jeunesse emploi du Québec
 - 6.3.3 Table provinciale de concertation sur la violence et les jeunes dans le milieu scolaire
 - 6.3.4 Kino-Québec
 - 6.3.5 Conférence sur l'éducation citoyenne
 - 6.3.6 Table du mode de vie physiquement actif
- 7. Prochaine séance du Comité exécutif
- 8. Levée de la séance

À la suite des discussions;

RÉSOLUTION #1703 – C.E. – 1234

Il est proposé par M^{me} Marie-Hélène Talon
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 De la séance du Comité exécutif du 21 janvier 2017

Les membres du Comité exécutif ont pris connaissance du procès-verbal de la séance du 21 janvier 2017.

RÉSOLUTION #1703 – C.E. – 1235

Il est proposé par M. Gaétan Gagnon
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la séance du Comité exécutif du 21 janvier 2017 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ

3.2 Suivi aux procès-verbaux

Le Directeur général fait les suivis des procès-verbaux et répond aux questions des membres.

4. VIE ASSOCIATIVE – LES INSTANCES DE LA FÉDÉRATION

4.1 Colloque 2017 – Suivis

La Conseillère cadre présente l'état de situation des démarches et de l'organisation du Colloque national 2017 (ANNEXE I). Elle répond aux questions des membres.

4.2 Conseil général février 2017 – Évaluations

Les membres ont pu prendre connaissance du détail des évaluations remises par les participants (ANNEXE II). Des suggestions sont faites en vue d'améliorer le service.

4.3 Conseil général avril 2017 – Scénario

La Conseillère cadre présente le scénario de réalisation du Conseil général des 28 et 29 avril 2017 à Québec (ANNEXE III).

ATTENDU la proposition de déroulement soumise;

ATTENDU le processus adopté en vue du renouvellement de la Planification stratégique;

ATTENDU le contexte et l'environnement politique;

ATTENDU la nécessité de transmettre des informations en vue d'outiller les parents engagés dans les comités scolaires;

RÉSOLUTION #1703 – C.E. – 1236

Il est proposé par M^{me} Lyne Guérin
Et résolu à l'unanimité

QUE le scénario de déroulement présenté soit adopté tel que présenté et, que la FCPQ invite les présidents des comités de parents membres ainsi que les parents représentants des comités de parents au conseil des commissaires à participer au Conseil général dans l'après-midi du samedi 29 avril 2017.

ADOPTÉ

4.4 Formations régionales – Suivi

Le Directeur général informe les membres que la formation régionale portant sur les budgets aura lieu à Québec, le 13 mai 2017.

5. SIÈGE SOCIAL

5.1 Rapport de la direction générale

5.1.1 Registre des demandes médias

Le Directeur général présente le registre des demandes médias et répond aux questions des membres (ANNEXE IV).

5.1.2 Registre du courrier entrant

Le Directeur général présente le registre du courrier entrant et répond aux questions des membres (ANNEXE V).

5.1.3 Registre des demandes services-conseils

Le Directeur général présente le registre des demandes de services-conseils et répond aux questions des membres (ANNEXE VI).

5.1.4 Registre des demandes de formations

Le Directeur général présente le registre des demandes de formations et répond aux questions des membres (ANNEXE VII).

5.2 Planification stratégique

La Conseillère cadre résume le processus en vue du renouvellement de la Planification stratégique de la FCPQ (ANNEXE VIII).

5.2.1 Plan d'action 2017-2018 – Suivi

Le Directeur général et la Conseillère cadre présentent un processus de mise à jour du Plan d'action. Il est convenu que les délégués recevront un questionnaire qui leur permettra d'identifier les priorités à mettre de l'avant. Les réponses seront transmises à la FCPQ avant le Conseil général de juin 2017 en vue de la préparation du Plan d'action 2017-2018 et de son adoption, à inscrire à l'ordre du jour du Conseil général du 2 juin 2017.

RÉSOLUTION #1703 – C.E. – 1237

Il est proposé par M. Gaétan Gagnon
Et résolu à l'unanimité

QUE le scénario de déroulement présenté en vue du renouvellement du Plan d'action 2017-2108 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ

5.3 Ressources humaines

5.3.1 Suivis administratifs

RÉSOLUTION #1703 – C.E. – 1238

Il est proposé par M. Kevin Roy
Et résolu à l'unanimité

QUE l'assemblée délibérante siège en huis clos.

ADOPTÉ

Huis clos. Il est 14 h 10.

RÉSOLUTION #1703 – C.E. – 1239

Il est proposé par M^{me} Nathalie Dorais-Pagé
Et résolu à l'unanimité

DE mettre fin au huis clos et de revenir en assemblée délibérante.

ADOPTÉ

Fin du huis clos. Il est 14 h 38.

ATTENDU l'échéance de la convention collective en vigueur;

ATTENDU la longueur du processus en vue de renouveler la convention collective;

ATTENDU la capacité financière de la FCPQ;

ATTENDU la nécessité de maintenir de bonnes relations de travail;

RÉSOLUTION #1703 – C.E. – 1240

Il est proposé par M^{me} Nathalie Dorais-Pagé
Et résolu à l'unanimité

QUE la direction générale amorce rapidement le processus visant à renouveler la convention collective des employés de la Fédération des comités de parents du Québec;

QU'UN état de situation régulier soit fait régulièrement aux membres du Comité exécutif.

ADOPTÉ

5.4 Ressources financières

5.4.1 État des résultats au 31 janvier 2017

Le Directeur général présente l'état des résultats au 31 janvier 2017 (ANNEXE IX). Il explique les écarts et répond aux questions.

Le Directeur général confirme que, conformément à ses obligations et responsabilités liées à ses fonctions de directeur général de la Fédération des comités de parents du Québec, il affirme que toutes les mesures à sa disposition ont été prises afin d'assurer l'exactitude des données financières produites au 31 janvier 2017, ainsi que le respect des obligations légales y étant reliées.

5.5 Politique de remboursement des dépenses de fonction – Suivi

Ce point est reporté à une prochaine séance du Comité exécutif.

5.6 Politique de formation – Révision

Les membres ont pris connaissance des modifications proposées à la Politique de formation (ANNEXE XI).

CONSIDÉRANT qu'en conformité avec les Règlements généraux en vigueur, la FCPQ doit réviser ses politiques, dont sa Politique de formation;

CONSIDÉRANT qu'en plus d'apporter des corrections visant à clarifier le texte, la présente révision tient compte des changements apportés à l'offre de formation ainsi qu'aux modalités d'organisation et de diffusion des activités de formation de la Fédération;

RÉSOLUTION #1703 – C.E. – 1241

Il est proposé par M^{me} Marie-Hélène Talon
Et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER la Politique de formation de la FCPQ révisée telle que modifiée.

ADOPTÉ

5.7 Politique d'approvisionnement en biens et services – Révision

Ce point est reporté à une prochaine séance du Comité exécutif.

5.8 Contrat CNW – Reconduction

Le Directeur général informe les membres que le contrat de transmission des communiqués de presse qui lie la FCPQ et le fournisseur CNW en vigueur en 2016-2017 vient à échéance le 31 mars 2017. L'entente pour 2017-2018 comprend une augmentation de 5 % et la même offre de prestation de service de la part du fournisseur que pour l'année en cours.

Suite aux discussions;

ATTENDU le Plan d'action de la FCPQ;

ATTENDU l'offre contractuelle soumise par CNW portant la somme de 11 083,49 \$ et les modalités dudit contrat pour l'année financière 2017-2018;

ATTENDU les besoins de la FCPQ en matière de communication publique dans les médias de masse;

ET

CONSIDÉRANT la Politique d'approvisionnement en biens et services actuellement en vigueur à la FCPQ;

RÉSOLUTION #1703 – C.E. – 1242

Il est proposé par M^{me} Marie-Hélène Talon
Et résolu à l'unanimité

DE retenir les services de CNW, pour une somme de 11 083,49 \$ pour l'année financière 2017-2018 (ANNEXE XI);

QUE la direction générale soit mandatée pour assurer le suivi de cette décision et soit autorisée à signer tous les documents et contrats inhérents.

ADOPTÉ

6. RELATIONS ET PARTENARIATS

6.1 Rapport de la Présidente

6.1.1 Rapport d'activités et de représentation

La Présidente présente un rapport sur les activités menées auprès de divers partenaires.

6.1.2 Processus d'évaluation du personnel cadre – Suivi

RÉSOLUTION #1703 – C.E. – 1243

Il est proposé par M. Marc Patrick Roy
Et résolu à l'unanimité

QUE l'assemblée délibérante siège en huis clos.

ADOPTÉ

Huis clos. Il est 15 h 40.

RÉSOLUTION #1703 – C.E. – 1244

Il est proposé par M^{me} Lyne Guérin
Et résolu à l'unanimité

DE mettre fin au huis clos et de revenir en assemblée délibérante.

ADOPTÉ

Fin du huis clos. Il est 16 h 02.

6.2 Rapport de la Conseillère cadre

6.2.1 Rapport d'activités et de représentation

La Conseillère cadre présente le rapport d'activités menées auprès de divers partenaires de la FCPQ. Elle informe qu'une rencontre avec le cabinet du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur aura lieu le 20 mars 2017.

6.2.2 Demande de financement – Service 1 800

La Conseillère cadre présente la demande de financement (ANNEXE XII) qui a été adressée au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur aux fins de mettre en œuvre des services-conseils et d'accompagnement pour les parents.

6.2.3 Colloque 2017 – Représentant parents

La Conseillère cadre informe les membres que les travaux se poursuivent pour le choix des personnes à participer au panel.

6.2.4 Éducation à la sexualité

La Conseillère cadre informe les membres que la dernière rencontre planifiée du comité sur l'éducation à la sexualité a été reportée. Elle rend compte du cheminement accompli à ce jour.

6.2.5 Sommet pour la petite enfance

Des représentants qui assurent la mise en œuvre du Sommet pour la petite enfance les 4 et 5 mai 2017 demandent à ce que la FCPQ y participe, particulièrement à la Table ronde de la 2^e journée. Il est entendu, que la FCPQ sera présente.

6.2.6 Avis sur le cours d'éducation financière

À la suite des discussions;

ATTENDU l'intention annoncée du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de mettre en œuvre un cours d'éducation financière dès l'automne 2017;

ATTENDU la consultation des délégués de la FCPQ à l'occasion du Conseil général du 18 février 2017;

RÉSOLUTION #1703 – C.E. – 1245

Il est proposé par M. Gaétan Gagnon

Et résolu à l'unanimité

DE transmettre au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur le document constituant l'avis de la FCPQ : « ***L'implantation du cours obligatoire "Éducation financière" : Pour la cinquième année du secondaire en septembre 2017*** » (ANNEXE XIII), tel que déposé.

ADOPTÉ

6.2.7 Protecteur de l'élève

Des démarches de plusieurs partenaires ont lieu actuellement, tant de manière formelle qu'informelle, afin de bonifier la mise en œuvre des *Protecteurs de l'élève* partout au Québec.

6.2.8 Sorties culturelles en milieu scolaire

Une invitation a été faite à la FCPQ à l'effet de présenter le mémoire déposé auprès du ministre de la Culture lors d'une rencontre de l'Association québécoise des comités culturels scolaires (AQCCS). La FCPQ ira présenter ce mémoire à l'occasion d'une table ronde sur le sujet.

6.2.9 Avis – Intervention éducative précoce pour les enfants de 4 ans

À la suite des discussions;

ATTENDU les discussions du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur afin d'étendre possiblement l'intervention précoce à tous les enfants de 4 ans sous la forme de maternelle temps plein;

ATTENDU les résultats de la consultation menée auprès des délégués de la FCPQ lors du Conseil général du 18 février 2017;

RÉSOLUTION #1703 – C.E. – 1246

Il est proposé par M. Marc Patrick Roy
Et résolu à l'unanimité

DE transmettre au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur le document représentant l'avis de la FCPQ : « **L'intervention éducative précoce pour les enfants de 4 ans : Le point de vue des parents** » (ANNEXE XIV), tel que modifié.

ADOPTÉ

6.3 Rapport de délégations

Les rapports de délégations sont déposés. (ANNEXE XV).

7. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

La prochaine séance du Comité exécutif aura lieu conformément au calendrier des activités de la FCPQ, soit le 12 mai 2017 à Québec.

8. FIN DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé et aucun autre point n'étant soulevé;

RÉSOLUTION #1703 – C.E. – 1247

Il est proposé par M^{me} Marie-Hélène Talon
Et résolu à l'unanimité

DE lever la séance. Il est 16 h 15.

ADOPTÉ



Corinne Payne, présidente



Jean-François Gilbert, secrétaire d'assemblée

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE	I	Colloque 2017 – Suivis
ANNEXE	II	Conseil général février 2017 – Évaluations
ANNEXE	III	Conseil général avril 2017 – Scénario
ANNEXE	IV	Registre des demandes médias
ANNEXE	V	Registre du courrier entrant
ANNEXE	VI	Registre des demandes services-conseils
ANNEXE	VII	Registre des demandes de formations
ANNEXE	VIII	Planification stratégique
ANNEXE	IX	État des résultats au 31 janvier 2017
ANNEXE	X	Politique de formation – Révision
ANNEXE	XI	Contrat CNW – Reconduction
ANNEXE	XII	Demande de financement – <i>Service 1 800</i>
ANNEXE	XIII	Avis sur le cours d'éducation financière
ANNEXE	XIV	Avis – Intervention éducative précoce pour les enfants de 4 ans
ANNEXE	XV	Rapports de délégations